

TCHALA DEVELOPMAN



One-Pager : **Culture, Loisirs et Divertissements**

Par Claude Junior EMILE

PROJET TCHALA DEVLOPMAN

Rapport sur la thématique : Culture, Loisirs et Divertissement

Rédaction : Claude Junior EMILE

Lecture critique : Jameson BEAUCEJOUR

Août 2025

« Quelle politique publique pour le secteur culturel et du divertissement en Haïti ? »

Introduction

Une politique publique de par la nature des problèmes qu'elle vise à solutionner, implique les organes gouvernementaux en commençant par les ministères. Ce document stratégique a pour but l'intervention de l'État dans la perspective de produire un effet sur la société ou un territoire. L'atteinte de plusieurs objectifs s'inscrivant parfois dans un horizon lié à un certain nombre de moyens retenus, préside toujours la mise en place d'une politique publique.

Définir une politique publique pour le secteur culturel, artistique et l'industrie du divertissement en Haïti est une nécessité. Celle-ci débouchera non seulement sur la prise en charge de ce secteur au bénéfice de l'économie nationale, mais permettra aussi l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD), notamment l'Objectif 1 faisant implicitement référence aux expressions, services, biens culturels et sites du patrimoine pouvant contribuer au développement économique inclusif et social.

Dans ce papier, il sera question dans un premier temps de revisiter les problématiques liées à la mauvaise gestion du secteur culturel haïtien; dans un second temps, nous aborderons les solutions, jugées très efficaces, appliquées par de nombreux pays dont le Canada (Ontario) et la République dominicaine. Enfin, nous explorons les possibilités d'application et d'adaptation du modèle à succès canadien (ontarien) et dominicain dans l'espace haïtien tout en tenant compte bien sûr de la spécificité de ce pays de la Caraïbe.

1. Les problèmes

Le secteur culturel et artistique haïtien connaît au moins trois tentatives de régulation dont la toute dernière remonte au 9 janvier 1968. Les deux autres ont eu lieu respectivement en 1864 et en 1886 sous le gouvernement de Geffrard et de Salomon. S'il est clair que les gouvernements précités se sont évertués à doter ce secteur d'un cadre juridique, il n'en



demeure pas moins vrai que celui-ci n'arrive pas jusqu'à date, à dépouiller le secteur de ses problèmes séculaires.

1.1. Le caractère dépassé et inadapté du cadre légal

Le caractère dépassé et inadapté du cadre légal appelé à définir les règles du jeu, rend le secteur culturel haïtien vulnérable à plusieurs égards, notamment dans le domaine de la gestion des fonds de financement et de subvention. Si d'un côté, l'Etat à travers plusieurs structures gouvernementales comme le ministère de la culture par exemple, finance de nombreuses activités artistiques et culturelles ; d'un autre côté, l'absence d'un mécanisme de décaissement et de contrôle transparent et rigoureux des fonds alloués, ne fait qu'encourager les actes de dilapidation et de gaspillage de ces fonds par les autorités. A titre d'exemple, on peut citer les fonds décaissés en dehors de toute norme dans le cadre de l'organisation des carnivals nationaux et régionaux qui ne font jamais l'objet d'audit de la part des autorités. Enfin, l'autre faiblesse majeure de ce cadre vieux de plus d'un siècle, demeure pour citer Gotson Pierre, son silence sur une catégorie d'œuvres dont celles liées à l'audiovisuel et au multimédia.

1.2. Aucune stratégie de développement particulière du secteur culturel

Très polysémique et complexe, la notion de culture est définie selon l'UNESCO comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. En englobant les arts, le mode de vie, les droits de l'homme, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances, la culture est considérée par l'organisation comme un facteur de développement humain.

En Haïti, les pratiques culturelles sont riches et très variées et se manifestent dans divers domaines. Même si certaines pratiques culturelles, les loisirs et le sport en particulier, occupent une place dans de nombreux documents comme le Plan stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) ; néanmoins, ces derniers ne font pas l'objet d'un plan stratégique national spécifique. Ce qui bloque inéluctablement tout processus de leur mise en valeur. Soucaneau Gabriel réfléchissant sur la question, estime que cette irrégularité compromet le droit de toute une génération d'Haïtiens d'avoir l'accès total à sa propre culture. Alors que selon l'Unesco, avoir accès à sa culture constitue l'un des droits fondamentaux de l'être humain.





1.3. Absence d'investissement public et privé, de programmes publics de subventions

Avec la persistance de la crise politique et sécuritaire dans le pays, on n'a enregistré durant la décennie écoulée que très peu d'investissements dans le secteur. Pis est, les rares parcs, terrains de jeu sportif, endroits de divertissements et places publiques de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, sont devenus impraticables. Pour l'industrie du cinéma, elle est devenue une peau de chagrin. Pas une salle de cinéma n'est fonctionnelle dans l'aire métropolitaine. Le cinéma, comme toute œuvre d'art en Haïti, a connu un nombre imposant de difficultés sociales et économiques. C'est à juste titre qu'Etienne Vernet note que la précarité de l'investissement est l'une des conditions importantes de sa décadence alors que l'insécurité généralisée et la pauvreté abjecte ont signé son arrêt de mort.

D'un autre côté, le secteur culturel haïtien fait face à une pénurie criante de subventions. Les programmes de subvention disponibles sont mis en place par des organismes internationaux et des ambassades, sont gérés selon les critères imposés par les bailleurs internationaux. Elensky Fragelus constatant l'absence de l'Etat dans ce domaine, note que cette irrégularité représente un obstacle majeur, notamment pour l'industrie du cinéma.

1.4. Problèmes de gouvernance du secteur culturel

Comme la plupart des secteurs d'activités en Haïti, le secteur culturel fait face à un problème de gouvernance très inquiétant. Ce problème résulte du fait qu'aucune disposition n'est prise par les autorités centrales en vue de permettre aux collectivités territoriales de jouer pleinement leur rôle dans le processus du développement du pays à travers un processus de décentralisation réelle comme le veut la constitution de 1987. La loi mère dans son article 87.4 consacre le principe de la décentralisation et de l'autonomie financière et administrative des collectivités territoriales. Le processus de décentralisation doit se cristalliser à travers un transfert de pouvoir de décision réelle où toutes les collectivités depuis ASEC aux municipalités, pourront jouer leur rôle dans la gouvernance du pays.

1.5. Une sous-exploitation de notre patrimoine matériel et immatériel

Haïti est reconnu pour la richesse de ses sites naturels et historiques, de ses pratiques culturelles dont la valeur patrimoniale universelle est consacrée par l'Unesco. De 1982 à





nos jours, le pays caribéen a vu plusieurs de ses sites ou pratiques culturelles classés Patrimoine de l'humanité. C'est le cas du parc national historique – Citadelle, Sans souci, Ramiers classé au patrimoine mondial de l'humanité en 1982. En 2021, le *Soup joumou* haïtien fait son entrée dans liste des patrimoines immatériels de l'humanité de l'Unesco.

Malheureusement, ces bonnes performances du patrimoine haïtien à l'Unesco ne sont pas exploitées par les autorités haïtiennes. Aucune politique publique visant à profiter de cette reconnaissance internationale de l'Unesco, n'est venue en appui en vue de mettre en valeur nos patrimoines à des fins touristiques. Le compas haïtien, style musical très apprécié dans le monde, est en attente d'une décision de l'Unesco en vue de son inscription comme patrimoine mondial de l'Unesco.

2. Les solutions

Haïti n'est pas le seul pays à faire face aux problèmes de sous-développement du secteur culturel, artistique et de l'industrie du divertissement. De nombreux pays, dont le secteur culturel et artistique représente aujourd'hui le socle de leur économie, ont connu dans le temps les mêmes problèmes auxquels Haïti fait face actuellement. Dans cette partie, nous verrons particulièrement les solutions mises en place par le Canada (Ontario) et la République dominicaine faisant de leur secteur culturel et artistique, le véritable moteur du développement socio- économique.

2.1. Les solutions canadiennes au problème de financement du secteur culturel

Comme solutions au problème de financement culturel et artistique, le Canada adopte un ensemble de mesures très novatrices pour diversifier et alimenter les fonds et programmes de financement :

- ✓ Incitatifs financiers ;
- ✓ Dispositions fiscales ;
- ✓ Règles sur le contenu canadien et l'investissement étranger ;
- ✓ Mesures de protection de la propriété intellectuelle ;
- ✓ Financement des acteurs et des créateurs culturels pour mieux adapter leurs productions aux critères de qualité.

2.1.1. Une politique culturelle adaptée et efficace

Sur le site des Affaires mondiales Canada, le Groupe de Consultations Sectorielles sur le Commerce Extérieur-Industries Culturelles (GCSCE) note que le Canada





possède un secteur culturel dynamique qui compte de nombreuses institutions culturelles, une industrie musicale riche en talents, une industrie de nouveaux médias culturels florissants et des industries cinématographiques et télévisuelles acclamées par la critique. Toutes ces logistiques institutionnelles sont mises en place à partir d'une politique stratégique visant le développement à grande échelle du secteur culturel, artistique et de l'industrie du divertissement canadien.

2.1.2. Un cadre légal adéquat doublé d'une stratégie politique dynamique

Pour résoudre ses problèmes cruciaux bloquant le développement de son secteur culturel et artistique, le Canada s'est doté non seulement d'un cadre juridique adéquat, mais aussi d'une stratégie politique constamment renouvelée. Elle s'ouvre sur la création d'un ensemble de mécanismes visant à rendre le secteur fonctionnel et dynamique. Ces mécanismes prennent en compte la mise en place d'institutions accompagnant le secteur, le renforcement et le développement des filières académiques en appui à la formation culturelle et artistique des gens et enfin la création de fonds et de programmes de subventions aux projets novateurs, etc.

2.2. La culture, l'art et l'industrie des loisirs comme vecteurs de développement en République dominicaine

Les autorités dominicaines adoptent une stratégie claire consistant à faire de la culture, de l'art et des industries du loisir le véritable socle du développement économique, notamment touristique. Cette stratégie se cristallise en l'érection de plages de sable fin, de mégaprojets de construction d'hôtels et de stations balnéaires de renommée mondiale comme le projet Punta Cana. Celle-ci fait de la République dominicaine une des destinations touristiques les plus demandées de la Caraïbe et de l'Amérique latine. Le gouvernement dominicain s'implique de plus en plus dans le développement de cette ville balnéaire. Le gouvernement a travers une nouvelle loi baptisée CONFOTUR, exempt de taxes tout acheteur de propriétés neuves pour une période de quinze ans. Ces acheteurs sont aussi entre autres exemptés des taxes sur l'achat de meubles destinés à équiper leur nouvelle résidence.

Nous reconnaissons qu'en Haïti, les gouvernements ont investi dans de nombreux projets. Toutefois, ces derniers n'ont pas connu de succès pour des raisons structurelles, politiques et la corruption. L'on se souvient en 2011 du projet de construction de l'aéroport





touristique de l'île à vache dont le coût s'élève à plus d'une dizaine de millions de dollars américains. Ces fonds ont été par la suite dilapidés par les concepteurs même du projet. Des années après, aucune autorité politique ou judiciaire n'est en mesure de faire la lumière sur ce méga vol.

2.3. La gouvernance culturelle au Canada et en R.D, un modèle à suivre

Le rôle clef du succès du secteur culturel dominicain et canadien dans leur économie se repose dans une véritable synergie d'action entre les pouvoirs publics et les organismes culturels. Au Canada, la gouvernance du secteur culturel implique un partenariat entre le gouvernement fédéral, les gouvernements régionaux et divers organismes culturels. Le schéma du Conseil des arts est reproduit dans presque toutes les provinces. Par exemple, en Ontario, on y trouve le Conseil des Arts de l'Ontario. Si d'un point de vue fédéral, le ministère de concert avec le Conseil National des Arts du Canada joue un rôle clef en soutenant les arts, la culture, le patrimoine et les langues officielles, du point de vue régional, les institutions correspondantes font le même travail. Ce travail de promotion de la culture canadienne à ce double niveau est donc appuyé par les villes jouissant pleinement de leur autonomie financière et administrative. Ceci leur permet à travers un budget adéquat, de financer et subventionner les arts, la culture au niveau des municipalités.

En R.D, à travers un schéma différent, articule la gouvernance culturelle autour de plusieurs acteurs et institutions, avec le ministère de la culture comme entité principale. Les programmes et les politiques publiques mis en place par les autorités dominicaines visent à promouvoir, protéger et valoriser le patrimoine culturel tant matériel qu'immatériel du pays tout en soutenant la création artistique et la diffusion culturelle.

3. Résultats

3.1. Côté canadien, notamment en Ontario

Les solutions mises en place par les autorités canadiennes ont permis d'aboutir notamment en Ontario aux résultats suivants :

3.1.1. Le renforcement de l'économie ontarienne

- ✓ Les arts et la culture en Ontario rapportent 27 milliards de dollars par an à l'économie de la province, soit 3,8% du PIB de l'Ontario ;
- ✓ Le même secteur produit 254 085 emplois, soit 3,8 % du nombre total d'emplois dans la province ;





3.1.2. L'augmentation et la consolidation des emplois

- ✓ 65 % des chefs d'entreprises ontariens estiment que le dynamisme du secteur leur permet d'attirer et de garder les employés les plus compétents ;
- ✓ 2,80 % des Ontariens considèrent une scène artistique locale et active aide la communauté à attirer des entreprises ;

3.1.3. Le renforcement du tourisme et du patrimoine identitaire ontarien.

- ✓ En 2010, la participation des touristes a coûté 3.7 milliards de dollars en PIB dans la province ;
- ✓ 86 % des Ontariens trouvent que les arts les aident à exprimer et à définir ce que le Canadien signifie.

3.2. Côté dominicain

- 3.2.1. Selon les chiffres fournis en 2023 par l'Organisation Mondiale du Tourisme, repris par Amanda Jouhandin, le secteur touristique représente plus de 28% du PIB dominicain. Ce secteur demeure l'un des principaux moteurs de la croissance économique du pays, contribuant ainsi à la création d'emplois, au développement des infrastructures et à la stimulation des activités commerciales locales.
- 3.2.2. En 2023, note Amanda Jouhandin, le secteur du tourisme en République dominicaine employait directement environ 500 000 personnes, soit 17% de la population totale active du pays. Ces chiffres incluent les emplois dans les hôtels, les restaurants, les transports, les agences de voyages, les activités de loisirs et d'autres services liés au tourisme. L'auteur souligne pour finir qu'en plus des emplois directs, le tourisme génère également des emplois indirects et induits. On estime que l'impact total du tourisme sur l'emploi en République dominicaine atteint 2 millions d'emplois, soit environ 60 % de la population active totale du pays.

4. Adaptation et application

Le succès d'une politique publique est mesurable à l'aune d'indicateurs comme efficacité, effets non recherchés, équité, coûts, faisabilité et acceptabilité. Les trois derniers demeurent le fil conducteur menant à son applicabilité. Le succès de la politique publique canadienne en matière culturelle, particulièrement celle de l'Ontario, repose sur ce schéma-là. Quoique du





point de vue économique et financier, Haïti n'a pas la taille du Canada, le pays caribéen peut profiter de ses proximités, liens et coopérations avec le pays nord-américain pour mettre en place une politique publique efficace.

La rédaction de ce document stratégique passe nécessairement par la mise en place d'un comité interministériel dont la présidence est assurée par le premier ministre. Ce comité formé de plusieurs ministères devra avoir pour mission principale l'élaboration de la politique publique du secteur culturel. Les ministères impliqués sont les suivants :

- a. Le ministère de la Culture et de la Communication s'occupera des suivis avec les institutions culturelles.
- b. Le ministère de la planification et de la coopération externe se chargera de la coopération avec les partenaires internationaux et de la recherche du financement international.
- c. Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales ainsi que le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique coordonneront la participation et l'implication des collectivités locales comme les mairies, les ASEC et les CASEC et les associations de jeunes et sportives du pays.
- d. Le ministère des finances s'occupera du financement des activités du comité.
- e. Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) et le Ministère de la Justice et de la Sécurité publique (MJSP) s'occuperont des aspects des subventions, de la participation des organisations de la société civile et des droits d'auteurs.

Notons que dans l'objectif d'assurer les suivis administratifs et logistiques du comité, d'organiser les réunions, de rédiger les procès-verbaux et préparer les documents, un secrétariat devra-être mis en place.

Enfin, à titre consultatif, des experts seront invités à travailler avec le comité interministériel en vue de bien réaliser sa mission consistant à doter le secteur culturel d'un document stratégique.

Toutefois, comme préalables, les autorités haïtiennes doivent s'atteler à prendre les dispositions suivantes :

- a. S'attaquer aux problèmes de sécurité, notamment la prolifération des gangs armés et le grand banditisme.
- b. S'attaquer aux problèmes de corruption, à l'absence de reddition des comptes qui gangrènent l'administration publique.





- c. S'atteler à développer une véritable synergie entre les secteur public, privé et les organisations de la société civile qui en absence d'une vraie implication de l'Etat, entreprennent des initiatives louables pour garder en vie le secteur culturel.
- d. Favoriser les Partenariats Publics-Privés entre les ministères à vocation culturelle et des institutions ou organismes privés. Ces partenariats peuvent prendre la forme de la délégation de service public (DSP) ou de contrat de partenariat (CP) dans l'objectif de renforcer les projets et les initiatives culturels viables. Ces partenariats peuvent inclure des musées (musées Parc Historique de la Canne à sucre et Ogier Fombrun), des associations culturelles ou organismes accompagnant les créateurs et les producteurs culturels comme la FOKAL.
- e. Mise en tourisme d'un ensemble de sites et de pratiques culturelles à valeur patrimoniale dont :
 - ✓ Le Fort Drouet situant à Délice à l'arrondissement de l'Arcahaie ;
 - ✓ L'ancienne maison de l'Empereur Jean -Jacques Dessalines ;
 - ✓ La localité de ravine sèche à Saint-Marc – cet endroit peut devenir un véritable village littéraire et artistique portant le nom du créateur littéraire haïtien Franketienne ;
 - ✓ L'emplacement de la maison du président Pétion à Port-au-Prince ;
 - ✓ Valorisation de la cuisine haïtienne, de nombreux festivals et les fêtes patronales à travers tout le pays.
- f. Impliquer les collectivités territoriales dans la mise en place d'une vraie politique publique mais aussi dans la mise en œuvre et l'opérationnalisation des projets et programmes culturels axés sur le développement durable.
- g. S'attaquer aux problèmes d'infrastructures liés à l'électricité, la communication.
- h. Créer des conditions favorables à l'investissement privé dans le secteur.
- i. Créer des fonds nationaux et des programmes de subventions en y définissant un cadre de gestion efficace et transparent.

Tout compte fait, la plupart des études réalisées sur le secteur culturel et artistique montrent qu'il occupe une place prépondérante dans le progrès de l'économie d'une société. Ce constat est d'autant plus frappant quand le secteur culturel et artistique est monitoré par une politique publique visionnaire. Dans une étude conduite en 2010 sur Haïti, l'UNESCO a admis que le secteur culturel demeure le secteur le plus important pour le développement d'Haïti.



Bibliographie

- ✓ Christopher Lauder, Downtown Revitalization Strategies in Ontario's Mid-Sized Cities: A Web-Survey and Case Study (mémoire de maîtrise), Université de Waterloo, 17 avril 2010.
- ✓ Énoncé de politique sur le développement socio-économique, Fédération canadienne des municipalités, mars 2016.
- ✓ Les arts et le patrimoine : sondage sur l'accès et la disponibilité 2016-2017, Groupe de recherche Environics, mars 2017.
- ✓ Businesses' thoughts on attracting employees through arts and culture, rapport de Nanos Research commandé par Les affaires pour les arts, mai 2016.
- ✓ Skilled workers' impressions of the arts, rapport de Nanos Research commandé par Les affaires pour les arts, avril 2016.
- ✓ Impressions de l'impact des arts sur la qualité de vie et le bien-être en Ontario : résultats d'un sondage du Conseil des arts de l'Ontario, rapport de Nanos Research pour le Conseil des arts de l'Ontario, mars 2017.
- ✓ <https://www.arts.on.ca/recherche-et-impact/l-impact-des-arts-en-ontario>
- ✓ Vernet, Etienne. 2023. L'Annonce de l'achat du Capitol : une goutte d'eau de l'océan de décadence du cinéma en Haïti. Le National.
- ✓ Jouhandin, Amanda, 2024. La République dominicaine en 5 chiffres : tourisme, économie, pauvreté. Mister PREPA [en ligne]. Disponible sur : <<https://misterprepa.net/5-chiffres-republique-dominicaine-tourisme-economie-pauvrete/>> consulté le 28 septembre 2024
- ✓ Claude Junior, Emile <Tourisme et développement durable en Haïti.Vers la diversification de l'offre touristique sur la Côte des Arcadins>,Montréal, Respublica,2015.
- ✓ <https://impact-e.org/program-item/opportunités/subventions-art-et-culture--appels-a-proposition-2024/20>
- ✓ <https://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/topics-domaines/ip-pi/canculture.aspx?lang=fra>
- ✓ <https://rezonodwes.com/?p=327423>
- ✓ <https://rezonodwes.com/?p=275325>